

**DU 12 AU 15 NOV. 2019**

Inscription : avant 4 oct. 2019

**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

**PUBLIC**Juges et procureurs.  
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**Français.  
Interprétariat possible, nous demander**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs  
75004 Paris - France**PRIX**

800 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

**CONTACT**Pédagogie : Marie Compère  
Logistique : Delphine Ropital  
enm-info-di@justice.fr  
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

## JUSTICE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**NOUVEAU****En bref**

La protection de l'environnement appelle une réponse judiciaire nouvelle et complexe, approfondie dans le cadre de cette formation.

**Contexte**

La protection de l'environnement est un défi commun à l'humanité. Ce défi s'étend dans le domaine juridique, compte tenu de la protection de l'environnement par des instruments à valeur constitutionnelle et des traités internationaux. Cette dimension juridique s'est également traduite par le développement de contentieux complexes et nouveaux, que la justice se doit de pleinement investir, tant en matière civile que pénale. Ces contentieux présentent toutefois une technicité accrue, qui nécessite une certaine spécialisation des magistrats amenés à les traiter.

Cette formation évoque le cadre juridique spécifique à la protection de l'environnement et ses acteurs institutionnels français et internationaux. Elle aborde également les techniques particulières de traitement des contentieux de l'environnement. Elle favorise une approche pluridisciplinaire et interactive.

**Pédagogie**

Cette formation pratique privilégie les échanges entre participants et la dimension internationale de la protection de l'environnement. Après un temps réservé à une analyse pluridisciplinaire des principaux risques environnementaux, les dimensions civiles et pénales de la protection judiciaire de l'environnement seront abordées.

**DU 13 AU 15 FÉV. 2019**

Inscription : avant 28 déc. 2018

**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

**PUBLIC**Juges et procureurs.  
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs  
75004 Paris - France**PRIX**

300 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

**CONTACT**Pédagogie : Erick Martinville  
Logistique : Delphine Ropital  
enm-info-di@justice.fr  
Tél : +33(0)1.44.41.88.24**DU 16 AU 19 DÉC. 2019**

Inscription : avant 31 oct. 2019

**TYPE DE SESSION**

Formation d'immersion avec des magistrats français.

**PUBLIC**Juges et procureurs.  
Ouvert aux membres du Réseau européen de formation judiciaire.**LANGUE**

Français.

**LIEU**ENM, 3 ter quai aux Fleurs  
75004 Paris - France**PRIX**

400 € par participant sauf pour les magistrats inscrits par le REFJ.

**CONTACT**Pédagogie : Erick Martinville  
Logistique : Delphine Ropital  
enm-info-di@justice.fr  
Tél : +33(0)1.44.41.88.24

## LES NORMES INTERNATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

**NOUVEAU****En bref**

Exposés et cas pratiques permettront d'appréhender les principales conventions internationales des droits de l'Homme, leur invocabilité, et les procédures permettant d'en garantir le respect.

**Contexte**

La protection des droits fondamentaux a fait l'objet d'un nombre important de normes internationales depuis 1945, qui constituent désormais un corpus complet, que les magistrats doivent appliquer dans leurs fonctions et qui, du fait de son caractère vaste et complexe (diversité des textes applicables, règles d'applicabilité directe en droit interne, richesse des jurisprudences internationales) nécessite une formation spécifique des magistrats.

**Pédagogie**

Cette formation présente les principales conventions internationales en matière de droits de l'Homme (conventions généralistes comme celles portant sur un domaine spécifique). Elle revient sur leurs conditions d'invocabilité et d'application directe. Animée par des professeurs de droit, magistrats, avocats ou experts des Nations-unies, elle favorise réflexions et échanges entre participants.

## LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

**En bref**

Cette formation présente la justice pénale internationale et ses dernières évolutions, dans son cadre juridique comme dans son contexte historique, philosophique et géopolitique.

**Contexte**

Initiée avec les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo, la justice pénale internationale s'est considérablement développée au cours des trente dernières années. La Cour pénale internationale, créée en 1998, connaît désormais de situations dans un nombre important de pays, en parallèle de juridictions ad hoc ou hybrides mises en place pour juger des affaires ou accusés spécifiques. Le mécanisme de la compétence universelle a enfin amené des juridictions nationales à juger des crimes internationaux commis dans des pays tiers. Cette formation présente le cadre juridique dans lequel la justice pénale internationale intervient et revient sur les particularités des différentes juridictions, éclairant les participants sur les rôles et mécanismes mobilisés.

**Pédagogie**

Seront favorisés réflexion et échanges concernant le rôle et la place de la justice pénale internationale, ses liens avec le rétablissement de la paix et la reconstruction de pays après la crise. Formation animée par des magistrats ayant exercé dans ces juridictions ou ayant connu ces affaires de crimes internationaux au plan national.